

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 15 novembre 2021

### MOBILITÉ

### LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA RÉALISATION DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) DE MIRAMAS

La Métropole Aix-Marseille-Provence prévoit la création en 2022 d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) qui permettra de desservir la zone d'activité des Molières et le Village des marques en passant par la gare SNCF de Miramas. Les habitants sont invités à donner leur avis jusqu'au 15 décembre sur ce projet structurant pour l'ouest du territoire métropolitain.

La présidente de la Métropole, Martine Vassal, a fait de la mobilité l'une de ses grandes priorités. Ce nouveau BHNS sera l'une des trois lignes structurantes du réseau Ulysse de La Métropole Mobilité, qui dessert les territoires du Pays de Martigues et d'Istres-Ouest Provence.

Le tracé, qui reprendra le parcours de la ligne Lebus10 à Miramas en l'améliorant considérablement, se déploiera le long de 13 stations et offrira un nouveau mode de transport rapide pour tous les habitants du secteur. Il sera ainsi possible de relier l'arrêt Jean Moulin au Village des marques de Miramas (soit 6,5 kilomètres) en moins de 18 minutes (contre 35 minutes actuellement en heures pleines), avec un départ toutes les 10 minutes en heure de pointe ! L'amplitude horaire sera plus élevée que la moyenne puisque cette ligne circulera tous les jours, de 6h30 à 21h30. Enfin, cette nouvelle ligne sera plus écologique, avec des véhicules roulant au gaz naturel.

Cette nouvelle ligne assurera la desserte de plusieurs grands équipements comme la médiathèque de Miramas, la zone d'activité des Molières, les lycées et collèges du secteur, le stade d'athlétisme. Cette opération prévoit également l'aménagement d'espaces de circulation "actifs" : création de pistes cyclables le long du parcours et requalification de nombreux espaces comme l'avenue Marius Chalve, l'avenue Saint-Exupéry et la rue Marie Prat, faisant la part belle aux piétons.

### CONCERTATION PUBLIQUE : MODE D'EMPLOI

Pour consulter les documents et donner son avis du 15 novembre au 15 décembre 2021, rendez-vous :

- en Mairie de Miramas : Place Jean Jaurès, 13140 Miramas ;
- au siège du Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence : Chemin du Rouquier, 13800 Istres ;
- sur le registre numérique : <https://preprod.registre-numerique.fr/concertation-prealable-reglementaire-bhns-miramas>